

La Justice expliquée aux 16-18 ans

JUDICIAIRE Le site www.questions-justice.be se spécialise

Après avoir créé le site www.justice-en-ligne.be en 2009, l'Institut d'études sur la Justice vient d'inaugurer une version destinée plus spécifiquement aux jeunes de 16 à 18 ans. Le nouveau site www.questions-justice.be a pour objectif d'expliquer de manière « *simple mais sans simplisme* » la Justice et son fonctionnement, le plus souvent à partir de faits d'actualité.

Comment expliquer à ses enfants la libération conditionnelle de Michelle Martin ? Ayant été confrontée elle-même à cette question, Bénédicte Inghels, pourtant conseiller à la cour d'appel de Mons et maître de

conférence invitée à l'UCL, souligne la difficulté d'expliquer l'actualité judiciaire dans un langage clair. Avec d'autres acteurs issus du milieu judiciaire mais aussi de la presse et de l'enseignement, elle a eu l'idée de mettre sur pied un site destiné aux jeunes de 16-18 ans.

Le site www.justice-en-ligne.be, héritier de l'affaire Dutroux et qui attire quotidiennement 2.500 visiteurs, décode déjà l'actualité, explique le directeur de rédaction du nouveau site, Pierre Vandernoot, qui préside par ailleurs une chambre de la section de législation du Conseil d'Etat.

Le site www.questions-justice.be a, lui, été pensé pour les jeunes. Il dispose d'une page Facebook, intègre des vidéos et se veut interactif, les internautes pouvant rédiger des commentaires ou poster en ligne un courrier.

Le site aborde les questions juridiques dans des articles liés directement à l'actualité mais qui ne portent pas spécialement sur des faits liés à des jeunes. Il s'intéresse aux rouages de la justice et propose aussi des fiches explicatives ainsi qu'un lexique clarifiant le jargon professionnel. (h) ■